



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023.27 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	30 MARS 2023
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	6 AVRIL 2023
Conseillers présents	25	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	3	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM			X	
GIRARD Philippe, CM		X		Brigitte NABET-GIRARD
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM	X			
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUE Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM	X			
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		Frédéric MALVILLE



ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires 2023 qui s'est tenu lors de la séance du Conseil municipal du 9 mars 2023,

Vu la présentation effectuée lors de la commission Ressources du 30 mars 2023,

Vu le projet de budget primitif 2023 ci-joint,

Le Conseil Municipal aura à se prononcer sur l'approbation du budget primitif 2023 s'équilibrant en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	5 627 807,00	5 377 807,00
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	(si déficit)	(si excédent)
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		250 000,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 627 807,00	5 627 807,00

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN €	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN €
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris compte 1068)	5 483 379,99	4 071 096,95
+	+	+
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	392 631,01	621 406,84
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 183 507,21
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 876 011,00	5 876 011,00
TOTAL DU BUDGET	11 503 818,00	11 503 818,00

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de M. Laurent de LAUNAY, Maire et en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés, 25 Pour, 0 contre, 2 Abstentions – Monsieur Malville concerné par la cession d'un terrain n'a pas pris part au vote.

- **ADOpte** le budget 2023 tel que présenté.

Publiée le
Le Secrétaire de séance



Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 6 Avril 2023
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.